

## CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

---

Session extraordinaire de 1890.

---

### TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

#### PIÈCES IMPRIMÉES PAR ORDRE DE LA CHAMBRE ET DU SÉNAT (1).

---

AMNISTIE en faveur des réfractaires, des retardataires et des déserteurs de l'armée belge. — Projet de loi (C. n° 5). — Rapport fait par M. Begerem (C. n° 13). — Rapport fait par M. de Brouchoven de Bergeyck (S. n° 7).

ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Proposition de loi. — Développements (C. n° 10).

BUDGET de l'exercice 1887. — Règlement définitif. — Projet de loi (C. n° 3).

CAISSE DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS EN FAVEUR DES VICTIMES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (Institution d'une). — Amendements au projet de loi n° 61, session de 1889-1890, présentés par MM. Helleputte, de Smet de Naeyer et de Moreau; par M. Woeste; par M. Casse; par le Gouvernement et par M. Bara (C. n° 8). — Projet de loi (S. n° 3). — Rapport fait par M. Bethune (S. n° 4).

COMMISSIONS (Tableau des) (S. n° 2).

CONVENTION AVEC L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO. — *Approbation*. — Projet de loi (C. n° 4). — Rapport fait par M. Nothomb (C. n° 18). — Rapport fait par M. Bethune (S. n° 9).

concernant la création d'une Union internationale pour la publication des tarifs douaniers. — Projet de loi (C. n° 11). — Rapport fait par M. d'Andrimont (C. n° 22). — Rapport fait par M. Van Ockerhout (S. n° 12).

CRÉDIT de 65,992 francs, *supplémentaire*, Budgets de 1889 et de 1890. — Projet de loi (C. n° 9). — Rapport fait par M. Begerem (C. n° 14). — Rapport fait par M. Bethune (S. n° 8).

---

(1) La lettre C. indique le document de la Chambre; la lettre S., celui du Sénat.